

Orange, le 29.02.2020.

Chers parents d'élèves,

Dans le cadre des recommandations émises par le ministère des solidarités et de la santé pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, j'appelle votre attention sur la nécessité de respecter celles-ci selon un certain nombre de procédures énoncées ci-après. **Je vous demande de nous informer dans les plus brefs délais, si votre enfant devait être concerné par un retour d'une de ces zones à risque.**

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées :

Surveillez votre température 2 fois par jour ;

Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;

Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;

Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;

Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;

Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;

Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).

Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invitées à :

Contactez rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;

Évitez tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;

Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

En conséquence et sur les recommandations du MSS les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

Sont à votre disposition :

- le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-paysdestination/>

Enfin, à destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.

Je sais pouvoir compter sur votre nécessaire collaboration, dans la mise en œuvre de ces mesures de précaution.

Le principal

M.Boulard.